

Etude de cas

Quelle est l'intensité des « coûts invisibles » dans les coûts de production en Afrique ?

Remarque méthodologique préliminaire :

L'étude réalisée par la Banque Mondiale en 2010 intitulée « Benchmarking Africa's Costs and Competitiveness » constitue le point de départ de cette étude de cas. Bien que relativement ancienne (2010), cette étude constitue une analyse pertinente des coûts « invisibles » auxquels sont confrontées les entreprises qui opèrent en Afrique. Elle contient également une comparaison de ces coûts invisibles avec les autres régions du monde.

L'étude de cas est structurée en trois parties :

- Synthèse des principaux enseignements de l'étude de la Banque Mondiale (texte traduit de l'anglais par l'Observatoire Europe-Afrique 2020)
- Extrapolation des résultats de l'étude de la Banque Mondiale à une date récente en utilisant l'évolution des indicateurs individuels du « World Economic Forum » par pays. Cette extrapolation a été réalisée par les experts de l'Observatoire Europe-Afrique 2020.
- Conclusions et mise en évidence des points qui nécessitent un approfondissement.

1. Principales conclusions de l'étude de la Banque Mondiale « Benchmarking Africa's Costs and Competitiveness »

L'étude considère trois types de coûts :

- ✓ **Les coûts directs**, liés au processus de production lui-même (travail, intrants physiques, capital et énergie).
- ✓ **Les coûts indirects** associés à la mise sur le marché et les coûts liés à l'environnement des affaires. Il s'agit principalement du transport et de la réglementation.

- ✓ **Les coûts invisibles** correspondant aux pertes subies par les entreprises en conséquence de la mauvaise qualité de l'environnement des affaires. Il s'agit principalement des pertes causées par les exigences des banques lors des procédures de prêts, des conséquences du manque de fiabilité des infrastructures, des excès de la réglementation, de la corruption et des problèmes de sécurité.

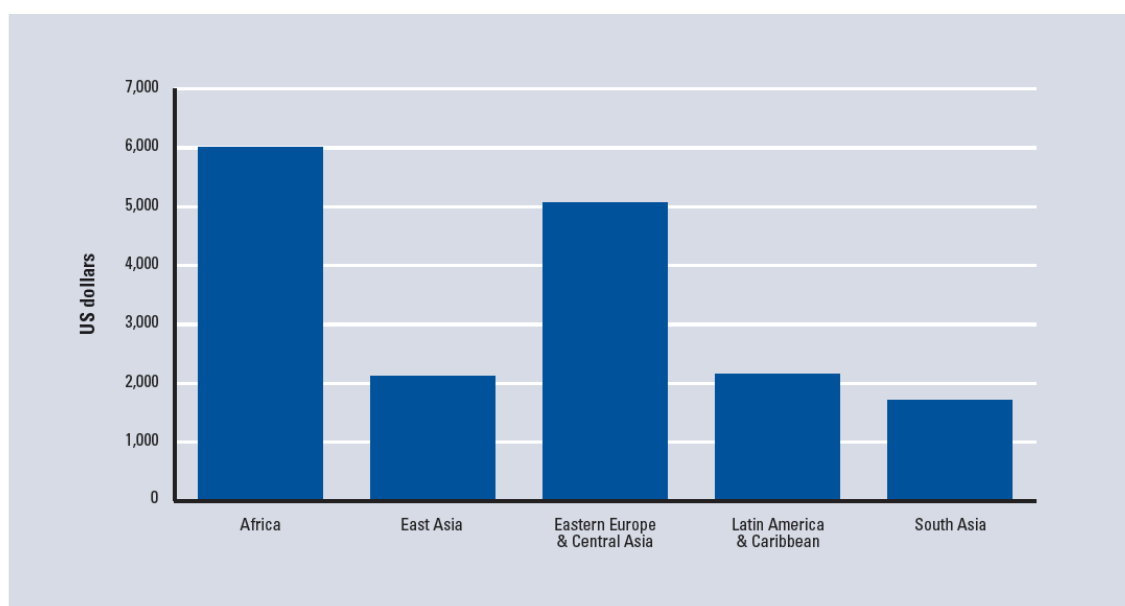
La présente étude de cas se focalise sur les coûts invisibles.

1.1. Pertes dues aux conditions des prêts bancaires

Dans la grande majorité des cas, les entreprises doivent fournir des garanties lors des demandes de prêts. La valeur de la garantie requise est généralement supérieure à la valeur du prêt. En Afrique, la valeur de la garantie que les établissements sont tenus d'afficher pour obtenir un prêt équivaut à 137% de la valeur du prêt. En Europe de l'Est et en Asie centrale, la plus haute exigence est à 54% au-dessus de la valeur du prêt, en Asie orientale et en Asie du Sud à 13% et 3% respectivement.

Ceci restreint l'accès au financement pour les entreprises installées en Afrique. Ainsi, les entreprises africaines ne peuvent obtenir, en moyenne, que des prêts équivalents à seulement environ 57% de la valeur de leurs immobilisations. Cela représente un coût pour les entreprises car pour un montant de prêt donné, elles ont besoin de fournir plus de garanties que les entreprises d'autres régions du monde. La perte estimée correspondant aux intérêts supplémentaires payés par les entreprises africaines est en moyenne de 6000 \$/an, la plus élevée de toutes les régions du monde. Les entreprises d'Asie de l'Est subissent une perte beaucoup plus faible, estimée à 40-70% de celles de l'Afrique.

Figure 7: Estimated yearly cost of additional collateral requirements: Africa vs. selected regions



Source: Author's calculations using Enterprise Surveys (various years).

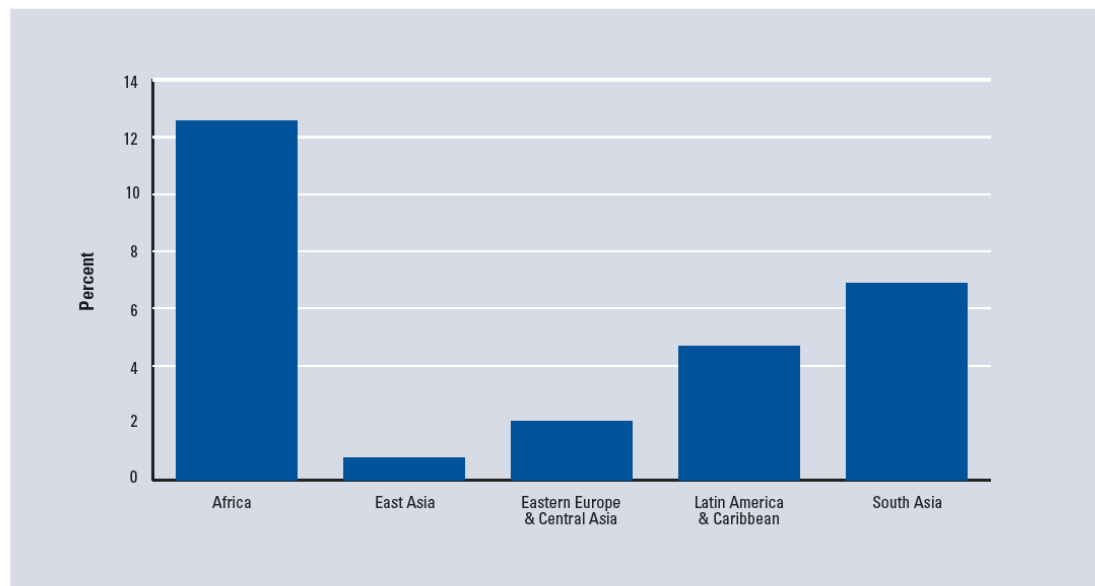
1.2. Pertes dues au manque de fiabilité des infrastructures (en particulier la fourniture d'électricité)

Pour des raisons variées (la forte croissance économique dans certains endroits, l'effondrement économique dans d'autres, la guerre, la mauvaise planification, les estacades de la population, les prix élevés du pétrole et la sécheresse sub-saharienne) beaucoup de pays d'Afrique sont confrontés à des situations de pénurie d'électricité.

L'Afrique détient le record peu enviable des plus longues coupures de courant dans le monde. Dans certains pays du continent, les pertes de puissance durent environ 12 heures. En conséquence, les entreprises africaines perdent en moyenne 13% de leurs heures de production, contre 1% seulement en Asie de l'Est et 7% en Asie du Sud.

Figure 8: Burden of electricity loss: Africa vs. selected regions

8a: Share of working hours lost due to power outages



Source: Author's calculations using Enterprise Surveys (various years).

Ceci a des incidences financières sévères pour les entreprises. Soit elles perdent des ventes, soit elles doivent acheter des générateurs. En pratique, 38% des entreprises achètent des générateurs en Afrique, contre 50% en Asie du Sud et 30% en Asie de l'Est. Chez les entreprises exportatrices africaines, cette proportion atteint même 60%. Selon sa capacité un générateur coûte de quelques milliers de dollars à près d'un million de dollars. Toutes les entreprises ne peuvent pas se permettre d'en acheter.

Par conséquent, les entreprises subissent deux types de pertes liées aux perturbations de fourniture d'électricité: la perte réelle de chiffre d'affaires pour les entreprises qui ne

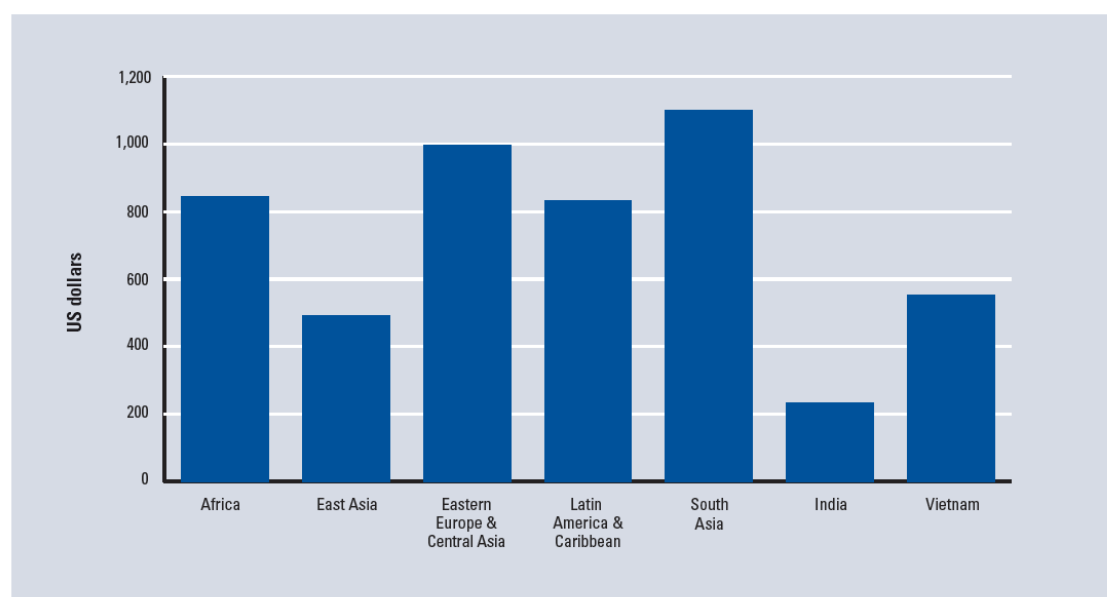
disposent pas d'un générateur et le coût de financement de l'achat d'un générateur pour celles qui en possèdent un.

Les pertes subies par les entreprises qui ne possèdent pas de générateur sont plus élevées que le coût du financement d'un générateur. La perte moyenne en raison des pannes d'électricité pour les entreprises en Afrique est la deuxième plus élevée de toutes les régions du monde après l'Asie du Sud. En moyenne, les entreprises perdent presque 9000 US\$/an en raison des coupures d'électricité. En Asie de l'Est, les entreprises perdent 40% de moins que les entreprises africaines.

1.3. Pertes liées à l'inefficacité des services de transport

L'inefficacité des systèmes de transport peut obliger les entreprises à détenir des stocks plus élevés qu'elles ne le feraient autrement. Si le délai de livraison des intrants est incertain, les entreprises devront commander plus tôt. Ceci implique un coût supplémentaire représenté par la détention de stocks pendant une période variable. Si les entreprises ajustent leur stock en fonction de l'efficacité du système de transport, on estime que le coût de possession des stocks inutiles est égal au coût d'emprunt des fonds nécessaires pour acheter ces stocks. En agissant ainsi, les entreprises d'Afrique perdent 850 US\$/an en intérêts supplémentaires. Ce montant est similaire à ce que paient les entreprises d'Amérique latine et des Caraïbes et moins élevé que ce qui est payé par les entreprises d'Asie du Sud, d'Europe orientale et d'Asie centrale. A contrario, cette perte est estimée à 40% de plus que pour les entreprises d'Asie de l'Est. Les pays concurrents tels que l'Inde et le Vietnam subissent également des pertes inférieures à la moyenne africaine.

Figure 9: Estimated costs of inventory holding: Africa vs. selected regions and comparator countries



Source: Author's calculations using Enterprise Surveys (various years).

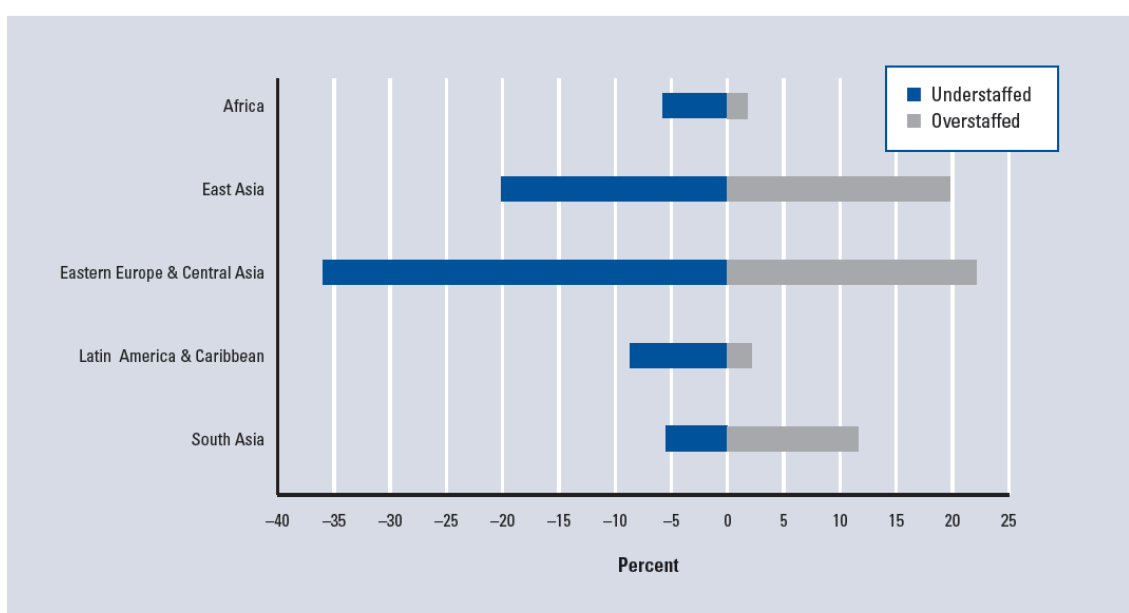
1.4. Pertes dues à l'environnement réglementaire

Les réglementations transparentes et faciles à interpréter ont un impact positif évident sur la compétitivité d'un pays. Par conséquent, lorsque les règles et règlements deviennent un fardeau, ils représentent un obstacle, et même un coût, pour les entreprises. Il existe différents types d'impacts. L'un est le temps passé par les gestionnaires d'entreprises dans le traitement des règlements gouvernementaux, des taxes, licences et inspections. À cet égard, l'Afrique fonctionne relativement bien. En Amérique latine et aux Caraïbes, les gestionnaires dépensent en moyenne plus de 8% de leur temps à faire face à ces exigences, alors qu'en Afrique et en Asie orientale, ils ne consacrent que près de 5%. En Asie du Sud, en Europe orientale et en Asie centrale, le taux atteint environ 4%. Dans les pays riches en pétrole d'Afrique, la réglementation est plus contraignante. A contrario, elle l'est moins dans les pays sans littoral.

Un autre facteur est l'existence de réglementations du travail strictes, en particulier les limites relatives à l'embauche ou au licenciement des travailleurs. Selon les indicateurs « Doing Business », les entreprises en Afrique sont confrontées au plus haut niveau de difficultés dans le recrutement et le licenciement des travailleurs de toutes les régions du monde. On peut quantifier le coût induit en estimant les pertes causées par un excès ou un manque de personnel. Globalement, la grande majorité des entreprises dans la plupart des régions déclarent avoir la quantité de main-d'œuvre appropriée. L'Afrique montre la plus forte proportion d'entreprises ayant le niveau de l'emploi, suivie par l'Amérique latine et les Caraïbes et l'Asie du Sud.

Figure 10: Costs of over- and understaffing: Africa vs. selected regions

10a: Share of firms over- and understaffed



L'Asie de l'Est, l'Europe orientale et l'Asie centrale sont les régions où, au contraire, un nombre considérable d'entreprises ne sont pas satisfaites de leur niveau quantitatif de main-d'œuvre existante. On estime que les entreprises africaines perdent en moyenne 30 US\$ par mois. Les entreprises d'Asie de l'Est, d'Amérique latine et des Caraïbes, par comparaison, perdent environ 300US\$ et 170US\$/mois respectivement. La perte la plus élevée de la réglementation est vécue par les entreprises d'Europe orientale et d'Asie centrale, où les restrictions du travail sont les plus fortes.

Lorsqu'une entreprise se sépare d'un salarié, elle est tenue de payer une indemnité élevée en Afrique, près de 1,5 année de salaire en moyenne, comme en Asie du sud, contre la moitié en Asie de l'est. Dans certains pays africains comme la Zambie, le Ghana, le Sierra Leone et le Zimbabwe, les entreprises sont tenues de payer entre 3 et 8 années de salaire au moment du licenciement d'un salarié.

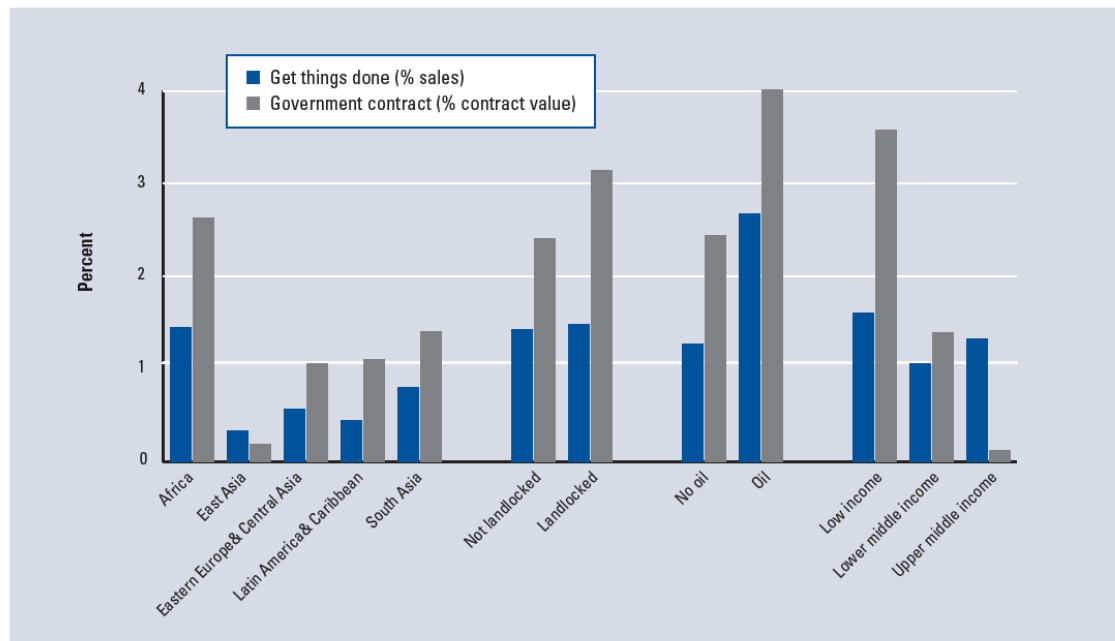
Un autre aspect important de l'environnement réglementaire ayant des incidences financières importantes pour les entreprises est le fonctionnement des tribunaux, dans l'exécution des contrats et la fermeture des entreprises. L'incertitude dans l'application des règles du droit a démontré un impact négatif sur la croissance à long terme. Selon les indicateurs « Doing Business », en Afrique, il en coûte en moyenne près de la moitié de la valeur de la créance (47%) de passer par les procédures judiciaires, soit presque le même montant qu'en Asie de l'est, mais beaucoup plus qu'en Europe de l'Est et en Asie centrale (24% de la valeur de la créance). En République démocratique du Congo, Sierra Leone, Mozambique, Malawi et Burkina Faso, les frais de justice sont tellement élevés qu'ils pourraient même dépasser la valeur de la créance elle-même.

De même, si une entreprise fait faillite, les exigences légales peuvent rendre le processus long et coûteux. En Afrique, le coût estimé d'une procédure d'insolvabilité pour les PME peut atteindre environ 20% de la valeur de la succession, soit autant qu'en Asie de l'Est, mais beaucoup plus que dans toutes les autres régions. Il y a de grandes variations selon les pays : 7% en Algérie, en Tunisie et au Sénégal, contre 76% en République centrafricaine.

1.5. Pertes liées à la corruption

Les pertes dues à la corruption des gestionnaires africains sont parmi les contraintes les plus importantes des entreprises. Les entreprises en Afrique paient en moyenne près de 1,5% du montant de leurs ventes en pots de vins destinés à «faire avancer les choses» et près de 3% de la valeur de leurs contrats d'achat, soit trois fois plus qu'en Asie de l'Est et deux fois plus que dans la plupart des autres régions. La petite corruption est à peu près la même dans tous les pays d'Afrique. Cependant, il y a une différence considérable entre les pays en termes de coûts induits par la corruption liés aux contrats gouvernementaux.

Figure 11: Value of corruption payments across selected regions and country characteristics, by corruption type



Source: Author's calculations using Enterprise Surveys (various years).

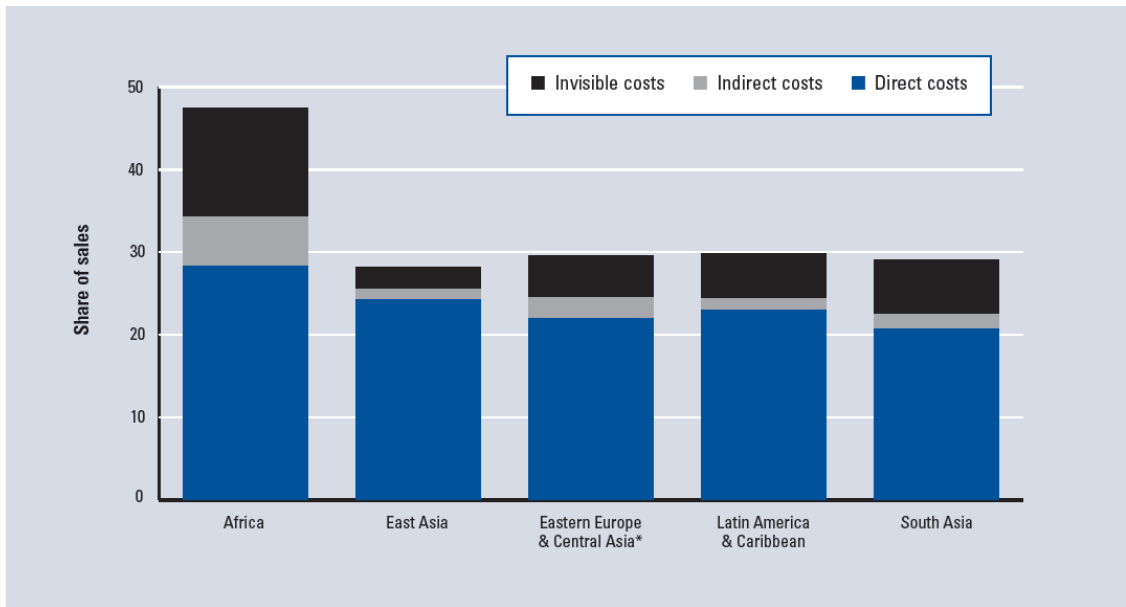
En outre, les pays riches en pétrole atteignent un niveau de corruption bien pire que les pays pauvres en pétrole. Enfin, les grandes entreprises paient beaucoup moins de pots de vins que les PME.

1.6. Conclusion

Globalement, à quelques exceptions près, l'Afrique n'est pas une zone économique « conviviale » pour gérer une entreprise, par rapport à l'Asie du Sud ou l'Asie de l'Est. A contrario, elle dispose d'un avantage sur l'Europe de l'est, l'Asie centrale, l'Amérique latine et les Caraïbes.

Le graphique suivant présente la répartition des coûts de production en part relative des ventes. L'Afrique semble être la moins compétitive de toutes les régions. Pour chaque unité de vente, les entreprises africaines dépensent près de la moitié du montant des ventes. Toutes les autres régions sont beaucoup plus compétitives, l'Asie orientale étant presque 20% moins « chère ». Pour toutes les catégories de coûts, l'Afrique présente un désavantage comparatif avec le reste du monde.

Figure 13: Estimated direct, indirect, and invisible costs across selected regions

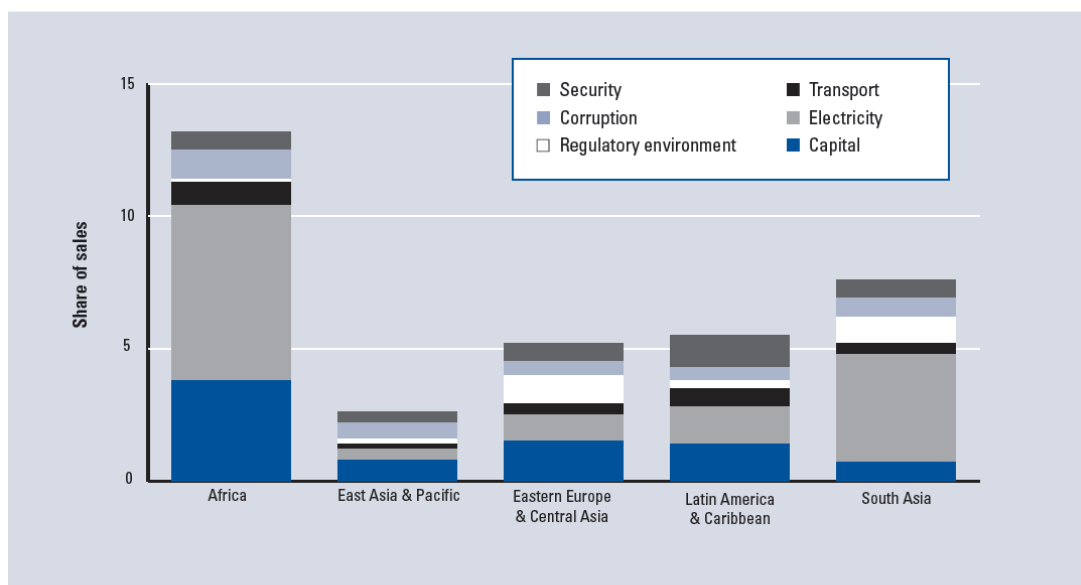


Source: Author's calculations using Enterprise Surveys (various years); World Bank, 2008.
*Electricity costs not available.

De même, alors que les coûts directs de production sont assez comparables selon les régions, les coûts invisibles sont beaucoup plus élevés en Afrique que dans les autres régions, à la seule exception de l'Asie du Sud.

Le graphique suivant montre l'incidence de chacun des coûts invisibles sur la valeur des ventes. Dans l'ensemble, les entreprises en Afrique perdent 13% des ventes en raison de ces coûts invisibles, soit 11% de plus que les entreprises d'Asie de l'Est et 7-8% de plus que les entreprises des autres régions.

Figure 15: Composition of estimated invisible costs across selected regions

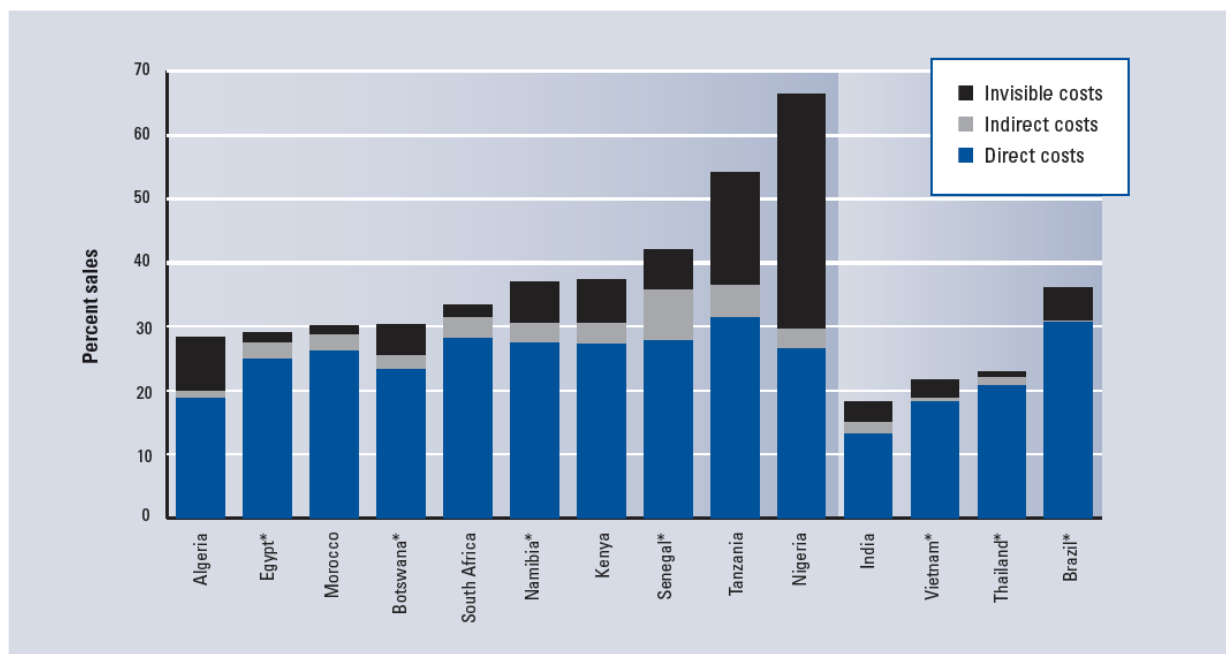


Source: Author's calculations using Enterprise Surveys (various years) and World Bank, 2008.
Note: *Regulatory environment* includes time spent by manager and losses due to labor regulations.

- ✓ Les pertes dues aux coupures d'électricité constituent le coût invisible le plus important en Afrique.
- ✓ Les pertes dues aux exigences touchant le crédit atteignent près de 4% du chiffre d'affaires en Afrique, soit plus de quatre fois celles des entreprises d'Asie de l'Est et d'Asie du Sud, et plus de deux fois celles des entreprises des autres régions.
- ✓ La corruption reste un coût important pour les entreprises sur le continent africain, d'un montant de plus de 1% du chiffre d'affaires, soit plus de la moitié de ce que les autres régions paient.
- ✓ La médiocrité des transports et le manque de sécurité sont également des coûts importants, bien qu'ils représentent moins de 1% des ventes.
- ✓ Les restrictions de travail ne sont pas un coût important pour les entrepreneurs africains.
- ✓ Au final, les coûts invisibles constituent le principal désavantage comparatif des entreprises africaines.

Le graphique suivant montre les variations des coûts entre les entreprises selon le pays d'Afrique. Les pays ayant les coûts de production les plus faibles sont l'Algérie, l'Égypte, le Maroc, le Botswana, l'Afrique du Sud, la Namibie et le Kenya. Ces pays sont des concurrents pertinents des grands pays internationaux, tels que le Brésil, la Thaïlande ou le Vietnam. A contrario, il est deux fois plus cher de produire au Nigeria.

Figure 17: Cross-country comparison of estimated costs: Africa and major comparator countries



Source: Author's calculations using Enterprise Surveys (various years) and World Bank, 2008.
 *Countries with a few missing costs (see list in endnote 27)

2. Evolution des coûts invisibles au cours des 5 dernières années

2.1 : Méthodologie

La synthèse présentée dans la première partie de cette étude de cas a permis de mettre en évidence la nature des principaux coûts invisibles qui pénalisent les entreprises qui opèrent en Afrique ainsi que l'intensité de chacun de ces coûts par rapport aux autres zones géographiques du monde.

Partant de ces résultats, l'approche développée ci-après consiste à analyser plus finement le niveau d'intensité des différents types de coûts invisibles dans chacun des 15 pays d'Afrique couverts par l'Observatoire Europe-Afrique 2020, à les comparer avec ceux de plusieurs pays de référence (Chine, Inde, Vietnam, Pologne, Serbie) et à mesurer l'évolution de ces coûts sur la période 2010-2015.

Cinq indicateurs suivis par le « World Economic Forum »¹ ont été sélectionnés, représentatifs des différents types de coûts invisibles.

Types de coûts invisibles	Indicateurs correspondants
Pertes dues aux conditions des prêts bancaires	8.04 - « Ease of access to loans »
Pertes dues aux problèmes de fourniture d'électricité	2.07 - « Quality of electricity supply »
Pertes liées à l'inefficacité des services de transport	Second Pillar : « Infrastructure – A : « Transport Infrastructure »
Pertes dues à l'environnement réglementaire	7.03 - « Hiring and firing practices »
Pertes liées à la corruption	1.05 - « Irregular payments and bribes »

La pondération finale permettant d'établir l'indicateur global des coûts invisibles est obtenue en attribuant le même « poids » à chacun des cinq indicateurs².

De même, l'indicateur global de variation (en %) des cinq indicateurs au cours de la période 2010-2015 est obtenu en effectuant la moyenne arithmétique des cinq pourcentages de variation.

2.2. Pertes dues aux conditions des prêts bancaires

¹ Source : The Global Competitiveness Report – 2015-2016 – World Economic Forum.

² Une méthode plus « rigoureuse » a été envisagée, consistant à utiliser les « poids » définis pour chaque indicateur par le World Economic Forum. Cependant, il s'avère que cette méthode n'est pas applicable car le niveau de détail le plus fin de ces poids correspond à des groupes de 4 à 6 indicateurs. Si l'on utilisait les poids associés au groupe auquel appartient chaque indicateur, on obtiendrait la pondération suivante : 8.04 : 18,3% ; 2.07 : 26,9% ; 7.03 : 18,3% ; 1.05 : 10,7% ; Pillar 2A : 25,8%. En conclusion, il est donc probable que le fait d'accorder le même poids à chacun des 5 indicateurs conduit à surestimer légèrement l'indicateur 1.05 et à sous-estimer légèrement l'indicateur « Pillar 2A ».

Les 15 pays d'Afrique couverts par l'Observatoire sont en situation défavorable par rapport à ce critère, à la fois dans l'absolu et par rapport à la Chine, également par rapport à l'Inde, mais pas par rapport à la Pologne, la Serbie et le Vietnam. L'Égypte, l'Éthiopie et le Nigéria sont particulièrement pénalisés. Seuls le Cameroun, le Ghana et surtout la Côte d'Ivoire ont significativement amélioré leur situation au cours des 5 dernières années. Au contraire, la situation a empiré en Égypte, au Bénin et au Nigéria.

Pertes dues aux conditions des prêts bancaires

Notation selon une échelle de 1 (moins bon score) à 7 (meilleur score)

	2015	Evolution 2010/2015
Afrique du sud	3,5	9,4%
Algérie	2,8	0,0%
Bénin	2,2	-24,1%
Cameroun	2,5	31,6%
Côte d'Ivoire	3,1	106,7%
Égypte	1,9	-36,7%
Éthiopie	2,1	0,0%
Ghana	2,9	45,0%
Maroc	3,1	0,0%
Maurice	3,5	2,9%
Namibie	2,8	-9,7%
Nigeria	1,6	-20,0%
Sénégal	2,9	26,1%
Seychelles	3	
Tunisie	2,8	-20,0%

Chine	3,7	23,3%
Inde	3,6	9,1%
Pologne	2,6	-10,3%
Serbie	2,2	-8,3%
Vietnam	2,6	-3,7%

Source : *The Global Competitiveness Report – 2015-2016 – World Economic Forum – Indicateur 8.04 - « Ease of access to loans ».*

Note : Chaque score est arrondi à la première décimale.

Echelle de notation

	Excellent
	Bon
	Moyen
	Passable
	Médiocre

2.3. Qualité de la fourniture d'électricité

12 des 15 pays d'Afrique couverts par l'Observatoire sont fortement pénalisés par la déficience de l'approvisionnement en électricité. Seuls le Maroc, Maurice et la Namibie atteignent un niveau de qualité satisfaisant. La situation est particulièrement préoccupante au Bénin, au Cameroun, au Ghana et au Nigéria. La situation des pays « concurrents » analysés est globalement meilleure, en particulier en Chine et en Pologne. Le Sénégal a fortement amélioré la qualité de ses services de fourniture d'électricité au cours des trois dernières années, ainsi que, dans une moindre mesure la Côte d'Ivoire, l'Ethiopie et le Maroc. Au contraire, la situation s'est fortement dégradée au Bénin, en Egypte et au Ghana.

Qualité de la fourniture d'électricité

Notation selon une échelle de 1 (moins bon score) à 7 (meilleur score)

	2015	Evolution 2010/2015
Afrique du sud	2,9	-23,7%
Algérie	4	-16,7%
Bénin	1,7	-48,5%
Cameroun	2,4	-14,3%
Côte d'Ivoire	3,9	11,4%
Egypte	3,5	-34,0%
Ethiopie	3,1	14,8%
Ghana	2,2	-31,3%
Maroc	5,4	10,2%
Maurice	5,5	7,8%
Namibie	5,4	-5,3%
Nigeria	1,4	7,7%
Sénégal	3,1	34,8%
Seychelles	4,8	
Tunisie	4,8	-18,6%

Chine	5,3	0,0%
Inde	3,7	19,4%
Pologne	5,5	5,8%
Serbie	4,6	0,0%
Vietnam	4,1	13,9%

Source : The Global Competitiveness Report – 2015-2016 – World Economic Forum – Indicateur 2.07 « Qualité de la fourniture d'électricité ».

Note : Chaque score est arrondi à la première décimale.

Echelle de notation

	Excellent
	Bon
	Moyen
	Passable
	Médiocre

2.4. Pratiques en matière de recrutement et de licenciement

L'intensité des contraintes réglementaires en matière d'embauches et de licenciements est très contrastée selon les pays. Parmi les 15 pays d'Afrique analysés, les pays où la flexibilité est la plus grande sont le Nigéria et dans une moindre mesure le Cameroun, la Côte d'Ivoire et Maurice. Dans les zones « concurrentes », la Chine et le Vietnam présentent également une grande flexibilité.

En dehors de la Namibie, les autres pays ont vu les contraintes s'amplifier au cours des cinq dernières années. C'est également le cas en Serbie et au Vietnam, mais pas en Chine.

Pratiques en matière de recrutement et de licenciement

Notation selon une échelle de 1 (moins bon score) à 7 (meilleur score)

	2015	Evolution 2010/2015
Afrique du sud	2,2	-12,0%
Algérie	3,4	-10,5%
Bénin	3,4	-24,4%
Cameroun	4,1	-12,8%
Côte d'Ivoire	4,3	-4,4%
Egypte	3,9	0,0%
Ethiopie	3,7	0,0%
Ghana	4	-2,4%
Maroc	3,5	-12,5%
Maurice	4,2	7,7%
Namibie	3,2	10,3%
Nigeria	5,1	-1,9%
Sénégal	3,8	-2,6%
Seychelles	3,7	
Tunisie	3,2	-23,8%

Chine	4,6	12,2%
Inde	4	8,1%
Pologne	3,5	6,1%
Serbie	3,3	-13,2%
Vietnam	4,2	-6,7%

Source : *The Global Competitiveness Report – 2015-2016 – World Economic Forum – Indicateur 7.03 - « Hiring and firing practices ».*

Notes :

- Chaque score est arrondi à la première décimale.
- Pour mémoire, et afin d'éviter tout contresens, le score de chaque pays est établi sur la base de la question suivante : « In your country, to what extent do regulations allow flexible hiring and firing of workers? [1 = not at all; 7 = to a great extent] ».

Echelle de notation

	Excellent
	Bon
	Moyen
	Passable
	Médiocre

2.5. Paiements illégaux et corruption

La corruption demeure très forte dans les 15 pays d'Afrique couverts par l'Observatoire. Elle atteint des sommets au Bénin et au Nigéria. A noter toutefois que les pays représentatifs des

autres zones ne sont pas mieux lotis, la corruption étant particulièrement intense en Serbie et au Vietnam.

Il faut souligner l'amélioration spectaculaire observée en Côte d'Ivoire depuis 2011. A contrario, la situation s'est fortement dégradée en Tunisie.

Paiements illégaux et corruption (« Irregular payments and bribes »)

Notation selon une échelle de 1 (moins bon score) à 7 (meilleur score)

	2015	Evolution 2010/2015
Afrique du sud	4,3	-6,5%
Algérie	3,1	-8,8%
Bénin	2,4	-14,3%
Cameroun	3,1	6,9%
Côte d'Ivoire	4,2	61,5%
Egypte	4,1	0,0%
Ethiopie	3,4	-5,6%
Ghana	3,1	-11,4%
Maroc	4,1	7,9%
Maurice	4,7	-2,1%
Namibie	4	-16,7%
Nigeria	2,6	-10,3%
Sénégal	3,6	-2,7%
Seychelles	4,1	
Tunisie	3,6	-33,3%

Chine	4	-2,4%
Inde	4,1	10,8%
Pologne	4,8	-2,0%
Serbie	3,7	0,0%
Vietnam	3,2	0,0%

Source : The Global Competitiveness Report – 2015-2016 – World Economic Forum – Indicateur 1.05 - « Irregular payments and bribes ».

Note : Chaque score est arrondi à la première décimale.

Echelle de notation

	Excellent
	Bon
	Moyen
	Passable
	Médiocre

2.6. Efficacité des systèmes de transport

A l'exception de l'Afrique du sud qui dispose d'un réseau d'infrastructures de transport performant, tous les autres pays d'Afrique analysés présentent un retard extrêmement pénalisant, le Bénin et le Nigéria ayant les retards les plus marqués. Dans les zones concurrentes, la Chine se démarque par l'excellence de son réseau.

Le Maroc et la Côte d'Ivoire ont sensiblement amélioré la qualité de leurs infrastructures de transport au cours des cinq dernières années. La situation s'est fortement dégradée en Tunisie.

Efficacité des systèmes de transport

Notation selon une échelle de 1 (moins bon score) à 7 (meilleur score)

	2015	Evolution 2010/2015
Afrique du sud	4,7	2,2%
Algérie	2,8	-9,7%
Bénin	2,3	-17,9%
Cameroun	2,7	3,8%
Côte d'Ivoire	3,9	18,2%
Egypte	3,5	-12,5%
Ethiopie	3,2	-5,9%
Ghana	2,9	-6,5%
Maroc	4,1	10,8%
Maurice	4,1	5,1%
Namibie	4	-13,0%
Nigeria	2,5	0,0%
Sénégal	3,1	-6,1%
Seychelles	4	
Tunisie	3,2	-27,3%

Chine	5,1	8,5%
Inde	4,6	2,2%
Pologne	3,5	25,0%
Serbie	2,6	8,3%
Vietnam	3,6	16,1%

Source : The Global Competitiveness Report – 2015-2016 – World Economic Forum – Indicateur : Second Pillar : « Infrastructure – A : « Transport Infrastructure ».

Note : Chaque score est arrondi à la première décimale.

Echelle de notation

Excellent
Bon
Moyen
Passable
Médiocre

3. Conclusions de l'analyse

L'indicateur global des coûts invisibles³ conduit aux enseignements suivants (voir également le tableau récapitulatif page suivante):

- Sur les 15 pays d'Afrique analysés, Maurice est le seul où les coûts invisibles demeurent à un niveau raisonnable, quoique supérieur à celui de la Chine.
- Dans tous les autres pays, les indicateurs sont à un niveau médiocre et la situation s'est peu améliorée depuis cinq ans. Ceci confirme les conclusions de l'étude de la Banque Mondiale présentées au point 1 ci-avant.
- Les coûts invisibles sont particulièrement élevés au Bénin.
- La situation s'est fortement dégradée en Egypte, au Bénin et en Tunisie au cours des cinq dernières années.
- Dans les pays représentatifs des zones concurrentes, la Chine est, de loin, le pays où le niveau des coûts invisibles est le plus faible. Au contraire, dans les quatre autres pays analysés, les coûts sont élevés.

³ La méthodologie d'élaboration de cet indicateur est détaillée au point 1.

Indicateur global des coûts invisibles

(résultat de la pondération arithmétique des cinq critères analysés)

	Score pondéré	Evolution pondérée 2015/2010 (%)
Afrique du sud	2	-6,1%
Algérie	1,4	-9,1%
Bénin	0,4	-25,8%
Cameroun	1,2	3,1%
Côte d'Ivoire	2	38,7%
Egypte	1,4	-16,6%
Ethiopie	1	0,7%
Ghana	1,2	-1,3%
Maroc	2	3,3%
Maurice	2,6	4,3%
Namibie	2	-6,9%
Nigeria	0,8	-4,9%
Sénégal	1,4	9,9%
Seychelles	2	
Tunisie	1,4	-24,6%
Chine	3,4	8,3%
Inde	2,2	9,9%
Pologne	1,8	4,9%
Serbie	1,4	-2,6%
Vietnam	1,8	3,9%